



## « Bombes à retardements » cherche des réponses

En 1957, 40 soldats canadiens servaient de cobayes pour des expériences nucléaires.

Par [Mélanie Meloche-Holubowski](#)

Mondialisation.ca, 05 novembre 2007

[Première Édition](#) 5 novembre 2007

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Analyses: [Nucléaire \(guerre et énergie\)](#)



*Les soldats essaient de se faire entendre par le gouvernement, sans succès. (Photothèque)*

En 1957, 40 soldats canadiens servaient de cobayes pour des expériences nucléaires. Cinquante ans plus tard, le documentaire *Bombes à retardement* fait la lumière sur cette page embarrassante de l'histoire militaire canadienne.

Éric Ruel, originaire de Pincourt, et son équipe ont suivi trois vétérans qui vivent avec les séquelles unimaginables d'essais nucléaires et tentent de convaincre le gouvernement d'admettre ses erreurs et de l'offrir des excuses.

« C'est une opportunité de changer les choses. Il faut que ce dossier se règle. Ces hommes ne sont plus jeunes et ils veulent au moins mourir avec dignité », dit Eric Ruel.



*Le documentaire-choc d'Éric Ruel enquête sur les soldats canadiens qui ont été soumis à des expériences nucléaires en 1957 au Nevada. (Photothèque)*

Il y a près de dix ans, son équipe a découvert une coupure de journal sur les soldats envoyés au Nevada. Pas de détails, mais M. Ruel a commencé à mener une enquête sur cette « mission ».

La fin de semaine prochaine, le documentaire sera diffusé sur les ondes de Global et de Canal D. « Le gouvernement a peur de ce documentaire », dit M. Ruel.

En juillet 1957, près de quarante soldats canadiens sont conduits à 105 km de Las Vegas, au camp Desert Rock. Tout porte à croire que les soldats ont été choisis pour un camp d'entraînement spécialisé. Pourtant, ils sont envoyés au Nevada comme cobayes pour tester comment le soldat moyen réagirait en combat.

Au cours des deux mois qui suivent, les soldats sont soumis à six déflagrations nucléaires et participent à des simulations de combat sur des terrains contaminés.

Un soldat se rappelle de la première explosion, alors que la troupe était à 20 km de l'explosion. « On nous a dit de nous retourner et nous couvrir le visage. Je pouvais voir à travers mon bras. Je pouvais voir les montagnes à travers la tête du soldat en avant de moi. Je voyais ses plombages », dit-il.

Certaines des bombes étaient quatre fois plus puissantes que celle d'Hiroshima, et les soldats étaient à moins de 1000 m de la déflagration.

Ce n'est que de retour au Canada que les effets des rayons et les retombées radioactives se font sentir. Leucémies, cancers, troubles pulmonaires et cardiaques, arthrite virulente, les maux et maladies se multiplient chez ces soldats. Plusieurs femmes des soldats font des fausses couches, et certains enfants ont des malformations et des cancers. Près de 80 % des soldats sont maintenant morts ou souffrent de problèmes de santé. Malgré tout, l'histoire reste dans l'ombre.

#### Aide des caméras

Près de 50 ans plus tard, Éric Ruel suit trois vétérans, dont James Huntley, le seul vétéran toujours en santé. L'équipe a découvert que certains vétérans avaient entrepris des démarches auprès du gouvernement avec l'aide de leur association des vétérans des essais nucléaires. Cette dernière avait de la difficulté à retrouver leurs confrères et butait le gouvernement. « Nous leur avons donné un coup de main. Avec nos caméras qui les suivaient, ils n'étaient plus juste " les petits vieux chialeux " », explique M. Ruel.

Il s'agit d'un sujet tellement tabou que le gouvernement refuse toujours d'en parler ou de céder de l'information. « En mai 2005, lorsque nous commençons à poser des questions, un mémo a passé au parlement pour dire de ne pas nous parler ». De nombreuses demandes d'accès à l'information n'ont abouti à rien.

M. Ruel se demande pourquoi le gouvernement canadien continue d'ignorer l'affaire, alors que le gouvernement américain a déjà admis son erreur et offre des compensations de 75 000 \$ à ses vétérans. « Le gouvernement a mis nos vies en danger et il le savait », a dit un des vétérans.

L'équipe a regroupé des images inédites provenant de l'armée américaine, mais Éric Ruel se doute bien que des images encore plus choquantes existent. « Peut-être qu'il y a quelque chose de plus grave qu'ils cachent », croit-il.

Ce qui est le plus difficile est de prouver que les cancers, les fausses couches et certaines maladies sont directement liés aux expérimentations au Nevada. Les effets des radiations nucléaires peuvent prendre plusieurs années à apparaître, selon M. Ruel.

« C'est une guerre non documentée, sans ennemi visible. Les vétérans sont victimes de balles invisibles », dit M. Ruel. Cette cause est aussi devenue leur cause, et Éric Ruel espère que le documentaire fera agir le gouvernement avant qu'il ne soit trop tard.

#### Producteur d'ici

Le réalisateur Éric Ruel a grandi à Pincourt et étudié à Vaudreuil. Il a terminé ses études à Ottawa, puis a fondé son entreprise à Montréal, Productions de la ruelle inc. Depuis 2002, il a produit et réalisé Chanter plus fort que la mer et L'été, c'est pas juste Noël.

Éric Ruel envisage maintenant un retour dans sa région natale et explore la possibilité d'établir sa boîte de production de documentaires dans la région du Suroît.

Le documentaire sera présenté en première aux rencontres internationales du documentaire

de Montréal le 9 novembre et sera ensuite diffusé le 10 novembre à Global Television et le 11 novembre au Canal D. Pour voir la bande-annonce, visitez le [www.productionsdelaruelle.com](http://www.productionsdelaruelle.com).

La source originale de cet article est [Première Édition](#)  
Copyright © [Mélanie Meloche-Holubowski](#), [Première Édition](#), 2007

---

Articles Par : [Mélanie Meloche-Holubowski](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)